

de comité des moyens de diffusion, comme c'était le cas au cours de la dernière session. Il y a lieu de faire remarquer que comme le nom de comité spécial du Sénat des communications de masse est celui qui lui a été donné par les journaux du pays et les sénateurs qui en font partie, nous avons décidé que c'était celui que nous vous proposerions. Ensuite, j'espère que les honorables sénateurs savent que le comité ne tiendra d'audiences publiques que pendant douze semaines, savoir six périodes de deux semaines et nous avons demandé l'autorisation de siéger en même temps que le Sénat uniquement durant la première de ces périodes de deux semaines, c'est-à-dire, celle de décembre.

Je voudrais aussi porter à l'attention des sénateurs que nous avons réduit de 18 à 15 le nombre des membres du comité.

Je remercie les sénateurs de leur collaboration.

(La motion est adoptée.)

ÉDIFICES DU PARLEMENT

LA POSE DE NOUVELLES FENÊTRES À L'ÉDIFICE CENTRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable Hartland de M. Molson: Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question à l'honorable leader suppléant du gouvernement (M. McDonald) à propos de ce qui me semble être une dépense inutile en ces jours d'austérité. La voici:

1. Quelles sociétés ont soumissionné pour le remplacement d'un grand nombre de fenêtres à l'édifice central?

2. Quel soumissionnaire a-t-on choisi, et quel était, dans sa soumission, le coût total de l'entreprise?

3. Les travaux sont-ils maintenant terminés?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Comment les faites-vous travailler?

L'honorable M. Benidickson: Pourquoi le mastic sent-il?

L'honorable A. Hamilton McDonald: Honorables sénateurs, j'aimerais attendre à plus tard pour fournir les renseignements demandés par le sénateur Molson. Je puis tout de même vous dire que, pour les travaux de l'édifice central, le coût total est d'environ \$80,500.

Je vous fournirai les autres renseignements à cet égard demain ou la semaine prochaine.

[L'honorable M. Davey.]

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue hier, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de la session et de la motion de l'honorable M. Desruisseaux, appuyée par l'honorable M. Everett et tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours.

L'honorable Lazarus Phillips: Honorables sénateurs, puis-je me joindre à ceux qui m'ont précédé pour exprimer ma plus haute considération et mon respect pour la façon magistrale dont notre Président dirige nos délibérations et conserve l'harmonie dans nos débats.

Depuis que j'appartiens à cette Chambre, j'ai appris à apprécier la grande éloquence du sénateur Choquette et je suis fort heureux qu'à l'époque où j'exerçais au barreau il se trouvait à Hull et ses environs et moi à Montréal. Je ne suis pas certain que si nous avions croisé le fer pour nos clients, j'aurais été satisfait de l'issue du combat. Le discours prononcé hier soir par le sénateur Choquette rehaussera son renom déjà enviable.

Mon chef, le sénateur Martin, était en très bonne forme—combatif, mais non batailleur. Il s'est montré persuasif et convaincant et je pense avoir décelé chez le sénateur Choquette des signes de remords et de contrition dus à certaines de ses remarques acerbes et amères au sujet du gouvernement actuel.

Honorables sénateurs, je suis heureux de féliciter le sénateur Desruisseaux pour son analyse magistrale et complète du discours du trône. Nous lui sommes redevables d'en avoir exposé certaines parties. Nous avons aussi été fort impressionnés par les paroles excitantes et stimulantes du sénateur Everett qui a traité plus particulièrement des problèmes des provinces de l'Ouest.

Certaines de ses suggestions devraient un jour faire l'objet d'une étude plus approfondie et plus détaillée par le Sénat. J'espère que nous en aurons l'occasion.

Honorables sénateurs, l'avant-propos d'un livre n'a de valeur que s'il est suivi du livre lui-même, qui oriente et qui instruit. De même, un bon repas apprêté par un chef cuisinier doit être placé devant un véritable gourmet.

C'est dire qu'un discours du trône n'a de valeur que s'il prépare l'avenir et pourvu que le public canadien, auquel il s'adresse en fait, comprenne la politique d'un gouvernement décidé à guérir les maux sociaux, politiques et